



Pour diffusion immédiate : 16/06/2023

GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

**À LA SUITE DE L'ACCIDENT DE BATEAU SURVENU À LOCKPORT, LA
GOUVERNEURE HOCHUL PROPOSERA UNE LOI DONNANT AU BUREAU
CHARGÉ DES PARCS, DES LOISIRS ET DE LA PRÉSERVATION HISTORIQUE DE
L'ÉTAT DE NEW YORK UN POUVOIR DE SURVEILLANCE POUR PRÉVENIR DE
FUTURES TRAGÉDIES**

***La loi actuellement en vigueur dans l'État n'accorde aucun pouvoir réglementaire
explicite pour l'inspection d'un bateau commercial opérant dans une grotte à des
fins touristiques***

***Cette proposition de loi fait suite au tragique accident d'un bateau d'excursion
survenu dans la grotte de Lockport, qui a coûté la vie à un passager et en a
blessé plusieurs autres***

Le 12 juin, un bateau d'excursion de la compagnie privée Lockport Caves a chaviré, tuant un passager et en blessant plusieurs autres. À la suite de ce tragique accident de bateau, la gouverneure Kathy Hochul présentera un projet de loi accordant au Bureau chargé des parcs, des loisirs et de la préservation historique de l'État de New York un pouvoir réglementaire sur les bateaux de tourisme commercial opérant dans les grottes, afin d'éviter de nouvelles tragédies. Le Bureau des parcs, des loisirs et de la préservation historique est chargé de la réglementation des bateaux commerciaux, mais n'est pas habilité à réglementer la sécurité des bateaux naviguant dans des eaux non navigables, par exemple dans des grottes situées sur des propriétés privées. La loi proposée par la gouverneure comblera cette lacune.

« Alors que nous déplorons la perte de vies humaines suite à l'accident de bateau dans les grottes de Lockport, mon administration présentera une loi pour prévenir de futures tragédies », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Le Bureau des parcs, des loisirs et de la préservation historique dispose des instruments nécessaires pour garantir notre sécurité et cette loi lui permettra de les appliquer pour protéger les passagers des bateaux qui naviguent dans des grottes », ajoute-t-elle.

###

